

CANEVAS RAPPORT QUALITATIF DANS LE CADRE DES PROJETS RRF – STRATÉGIE NUMÉRIQUE

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Les objectifs et la stratégie numérique sont spécifiques à chaque établissement, même s'il est nécessaire de les évaluer à l'aide de critères communs. Les dimensions du contexte et de l'environnement pédagogique sont donc importantes. L'analyse des rapports de suivi de l'appel à projets liés au plan de relance européen prendra en considération la variété des situations des établissements de l'Enseignement supérieur et de Promotion sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'évaluation des projets s'effectuera, d'une part à partir des rapports qualitatifs remis par les établissements et d'autre part, lors des rencontres entre représentants des établissements et les membres du CRP via notamment les documents mis à disposition et les entretiens avec les parties prenantes.

RAPPORT QUALITATIF

Le principal objectif des rapports qualitatifs est de mesurer le degré de réalisation des objectifs, à l'aide des échéances et des indicateurs décrits dans le projet lauréat.

Le canevas propose un ensemble de questions qui permettront d'alimenter la réflexion, de structurer la rédaction. Cette liste n'est pas exhaustive et toutes les questions ne sont pas pertinentes pour tous les établissements.

La forme du rapport qualitatif est libre, néanmoins ce dernier inclut, au minimum

- le relevé des axes prioritaires de la stratégie numérique de l'établissement lorsqu'elle existe ;
- le rappel des lignes directrices du projet déposé dans le cadre de RRF ;
- les activités réalisées dans le cadre de celui-ci (formations, utilisation pédagogique du matériel, ...)
- les bénéficiaires des actions (nombre d'apprenants et d'enseignants/membres du personnel) ;
- un échéancier ou rétro-planning comportant les échéances et des indicateurs de suivi ou les résultats attendus/réalisés. Les échéanciers accompagnant le rapport qualitatif reprendront les données budgétaires et seront complétés par des données qualitatives afin d'explicitier l'utilisation des matériels et/ou les services mis en place et/ou l'activité des personnels engagés.

PROCÉDURE D'ENVOI DES RAPPORTS

Conformément au guide et pour rappel, le bénéficiaire transmet, par projet validé, un rapport qualitatif intermédiaire le 30 juin de chaque année, à partir de 2023 et jusqu'au 30

juin 2025. Un rapport qualitatif final est remis dans les deux mois de la fin du projet c'est-à-dire au plus tôt le 31 août 2025 et au plus tard pour le 30 juin 2026.

L'envoi postal est à adresser à l'adresse suivante :

Ministère de la FWB - AGE – DGESVR
C/O Etienne GILLIARD
Directeur général
rue A. Lavallée 1
1080 BRUXELLES

La version numérique est envoyée par courriel à l'adresse rff.dgesvr@cfwb.be. Un accusé de réception sera envoyé, par courrier électronique, endéans les 3 jours ouvrables par les agents traitants.

PROPOSITION DE CANEVAS :

A. Introduction/préambule

- **Rappel de la stratégie numérique de l'établissement**
- **Synthèses des axes de développement du projet mis en place grâce au financement européen**

B. Description des activités réalisées / en cours / à venir

Indicateurs quantitatifs de résultats attendus

Un relevé des actions menées ; le nombre de bénéficiaires (apprenants comme enseignants) ou tout autre indicateur utile. Un tableau reprenant les informations suivantes est attendu, les intitulés des colonnes, en gras. Ci-dessous, le tableau est complété pour l'exemple. En annexe de ce canevas, vous trouverez un tableur modèle à compléter reprenant les informations ci-dessous et les indicateurs de genre et d'âge des bénéficiaires pour chacune des actions.

Intitulé de l'action	Intitulé de l'unité d'enseignement – bloc/année	Catégorie de public	Nombre d'apprenants	%	Nombre d'enseignants/membres du personnel	%	Le cas échéant : nombre de places maximal du local
Mise en place de TBI mobile	Eléments de droit public Ateliers de formation professionnelle (Bloc 1)	Bac. secrétariat, AESI histoire,	38 15	19 8	5 3	20 12	40 30
Équipement d'un laboratoire informatique	Statistique et mathématiques financières (bloc 3) Approche numérique I (Partie I) (bloc1)	Bac. e-business,	29		7		Local A : 40
		Bac. Éducateurs spécialisé	113		2		Local B : 150
Formation à Moodle	/	Tous	/	/	54	45	/
...							

État de progression du projet

Quelles sont les avancées les plus significatives dans l'établissement, au regard du développement de la stratégie numérique d'une part et du projet RRF déposé, d'autre part ?

Au regard des différentes actions du projet, quelle est l'action à mettre en avant ? Quelle partie du projet est la plus significative/intéressante/appropriée à la réalité de l'établissement ? Optionnel : Illustrez cette mise en avant grâce à des photos/vidéos/supports dynamiques, des traces de moments vécus avec les étudiants/bénéficiaires de l'action. Des liens vers des espaces de stockage ou des sites internet peuvent être insérés grâce à la version numérique du rapport à envoyer par courriel.

C. Approche réflexive

Opportunités rencontrées durant le projet

Pour chacune des actions décrites : Quels sont les éléments, prévus ou non, qui ont été des facilitateurs pour la réalisation de l'action ? Quelles circonstances ou occasions se sont présentées permettant d'aller au-delà des objectifs fixés préalablement ou de permettre le dépassement des compétences des parties prenantes ? Comment expliquer leur émergence ou les lacunes d'identification lors du projet ?

Obstacles rencontrés durant le projet

Pour chacune des actions décrites : Quels sont les points d'attention, les obstacles et/ou les freins identifiés par l'entité/l'établissement ? Quels sont les éléments qui n'ont pas pu être réalisés ? Pourquoi ? Comment l'équipe explique-t-elle ces freins ou ces obstacles ? De quelle nature sont ces freins ou ces obstacles ?

Accompagnement au changement

Au regard des opportunités et des obstacles, des actions ont-elles été nécessaires ? Comment et pourquoi ? Quelles sont les éventuelles autres actions qui ont été réalisées et qui n'étaient pas prévues dans le plan d'action initial ? Pour quelles raisons ces actions ont-elles été effectuées ? Quel impact auront-elles pour le développement de la stratégie numérique de l'établissement, pour la réalisation du projet RRF déposé, ou pour la progression du degré de maturité numérique des parties prenantes ? le projet a-t-il suscité la mise en place d'autres activités/ projets auprès d'enseignants non impliqués ?

Acteurs du projet

Comment les différentes parties prenantes du projet ont-elles été identifiées ? Quelle forme de concertation a pu être mise en place lors des avancées du projet (et de ses différentes parties) ? Quelles sont les responsabilités qui ont pu être confiées aux différents acteurs du projet ?

Comment évaluez-vous les points suivants ?

La concertation autour du projet

	Pas du tout	Plutôt Non	Neutre	Plutôt oui	Tout à fait
La direction et l'équipe éducative sont porteurs du projet	O	O	O	O	O
L'équipe éducative est porteuse du projet	O	O	O	O	O
Un seul membre de l'équipe est porteur de la mise en place du projet	O	O	O	O	O

SWOT

Un diagnostic a-t-il été réalisé par l'établissement ? Lors de l'ébauche du projet ? En cours de route ? Quelles forces, faiblesses, opportunités et menaces du projet/de la stratégie numérique de l'établissement ont pu être identifiées ?

Le cas échéant, en fonction du diagnostic SWOT, quels sont les chantiers prioritaires pour les prochains mois, les prochaines années ? Comment l'établissement choisit-il et justifie-t-il ses priorités ?

Le public

Quelles modifications (savoir, savoir-faire, savoir-être, organisation, évaluation) ont pu être observées pour chaque public du projet ? Quelles sont les compétences (numériques ou non) développées au cours du projet ? Étaient-elles attendues ?

ÉVOLUTION DES ATTENTES

Les rapports des années suivantes exploitent les réflexions, les interrogations et les conclusions des années précédentes. L'ensemble forme ainsi un continuum, décrivant le parcours de l'établissement et de ses équipes dans la maturité numérique et l'usage du numérique éducatif.

La description de l'évolution doit également mentionner toute modification inhérente au projet, comme le déplacement du matériel acquis, d'en expliciter la pertinence et de préciser les conséquences concrètes de ces modifications. Combien de places comprennent les nouvelles « classes » qui peuvent profiter du matériel ? Quelles nouvelles Unités d'Enseignements profitent du matériel installé initialement pour d'autres activités ?

Dans le même ordre d'idée, les chiffres d'action et de bénéficiaires devront être actualisés.

Le rapport final ne fera pas l'objet de consignes séparées puisqu'il s'agit d'un rapport conclusif. Les questions ayant alimenté les rapports intermédiaires pourront servir de structure à ce rapport final. Les perspectives de la fin du projet seront développées.

COMPLÉMENTS

En connexion avec l'analyse réflexive, il est possible de joindre tout document – formel ou non – permettant de rendre compte des réalités rencontrées durant la conduite du projet. Cela peut être aussi bien des documents de communication, que des statistiques ou des synthèses d'évaluation par les parties prenantes, ou des exemples tirés des activités techno-pédagogiques.

Si des actions de communication (réseaux sociaux, communiqué de presse, annonce sur le site internet de l'institution...) ou des événements ont été organisés autour des actions menées, ils seront mentionnés dans le rapport.